

**FACULTE DE MEDECINE  
HENRI WAREMBOURG**

UNIVERSITÉ LILLE

**LIVRET DES STAGES CLINIQUES D'INITIATION  
AUX FONCTIONS HOSPITALIERES**

**APPRENTISSAGE DES GESTES « PRESAGE »**

**MED-2**

Année Universitaire 2019-2020



☎ : 03.20.62.69.00

Site Internet: <http://medecine.univ-lille.fr>



**Etat civil de l'étudiant**

Prénom :

Nom :

Groupe:

## Responsables pédagogiques

Monsieur Le Professeur Didier GOSSET  
Doyen de la faculté de Médecine

Monsieur le Professeur Dominique LACROIX  
Vice Doyen en charge de la pédagogie

Madame le Docteur Brigitte LEROY-MARTIN  
Assesseur MED-2/MED-3

Monsieur le Professeur Gilles LEBUFFE  
Coordonnateur de PRESAGE

Monsieur le Docteur Sébastien SANGES  
Coordonnateur-adjoint de PRESAGE

Monsieur le Professeur Sébastien AUBERT  
Chargé de mission ECL MED-2/MED-3

Monsieur le Professeur Gilles LEMESLE  
Chargé de mission stages MED-2/MED-3

## Responsables de la scolarité

Madame Hélène FARCY  
*2<sup>ème</sup> étage de la tour administrative*  
Tél : 03 20 62 69 06  
[Helene.farcy@univ-lille.fr](mailto:Helene.farcy@univ-lille.fr)

Madame Aurélie DELATTRE  
*2<sup>ème</sup> étage de la tour administrative*  
Tél : 03 20 62 35 79  
[aurelia.delattre@univ-lille.fr](mailto:aurelia.delattre@univ-lille.fr)

### Secrétariat des MED-2 et MED-3

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00  
*1<sup>er</sup> étage de la tour administrative*

Madame Margaux DELAHAYE  
Tel : 03 20 97 42 53  
[med2-med3@univ-lille.fr](mailto:med2-med3@univ-lille.fr)

Madame Isabelle VANWONTERGHEM  
Tel: 03 20 62 69 12 - Fax : 03 20 62 34 33  
[med2-med3@univ-lille.fr](mailto:med2-med3@univ-lille.fr)

Tel : 03 20 62 69 10  
[med2-med3@univ-lille.fr](mailto:med2-med3@univ-lille.fr)

## APPRENTISSAGE DES GESTES « PRESAGE »

4 séances (2h chacune) d'enseignement d'apprentissage des gestes techniques sont organisées pour les étudiants en MED-2 et se déroulent pendant le 1<sup>er</sup> semestre :

Gestes infirmiers, ponctions, examen intime, examen cardio-pulmonaire.

Ces séances sont dispensées tous les jours de 17h à 19h dans les locaux PRESAGE du Pôle Recherche de la Faculté de Médecine **à partir du 30 septembre 2019** (sauf du vendredi 01 novembre au mardi 12 novembre 2019 inclus) selon une répartition qui sera communiquée.

La présence **aux 4 séances** est **OBLIGATOIRE**.

**Toute absence injustifiée sera pénalisée et entraînera, par absence injustifiée, la perte de 30 points sur 600, ce qui correspond à 1 point sur 20 sur votre moyenne générale du 1<sup>er</sup> semestre (1<sup>ère</sup> session uniquement) - Conseil de faculté du 12 mai et 16 juin 2014.**

Aucune absence non justifiée ne pourra être rattrapée.

En cas d'absence prévisible (cours...), veuillez à en informer le service de la scolarité : [med2-med3@univ-lille.fr](mailto:med2-med3@univ-lille.fr), **la date limite étant fixée au vendredi 13 septembre 2019.**

En cas de difficulté majeure entraînant une absence, veuillez la signaler au plus vite par mail au service de la scolarité :

[med2-med3@univ-lille.fr](mailto:med2-med3@univ-lille.fr) ou à l'assesseur des med-2 : [brigitte.leroy@univ-lille.fr](mailto:brigitte.leroy@univ-lille.fr)

Le fonctionnement des ateliers PRESAGE vous est stipulé dans la charte ci-jointe.

## Charte de fonctionnement des ateliers

### PRESAGE MED-2

#### 1- Accès aux locaux PRESAGE.

Le centre de simulation PRESAGE se situe au Pôle Recherche de la Faculté de Médecine dans l'aile Est (en face de l'hôpital Huriez).

#### 2- Pré-requis aux ateliers

Avant chaque participation il est indispensable de lire le déroulé de séance correspondant à l'atelier auquel vous venez assister. Comme pour les autres cours, ces déroulés de séances sont à votre disposition sur Moodle.

**RAPPEL :** Comme lors de vos stages hospitaliers, **le port de la blouse blanche est obligatoire**, les ateliers PRESAGE doivent être au plus proche de la réalité ! (Un vestiaire est présent sur place pour vous permettre de vous changer). Il vous sera également demandé de retirer vos bijoux, écharpes, et vos cheveux doivent être attachés.

Sans votre blouse l'accès aux salles d'ateliers peut être refusé.

Après vous être changé, l'appel sera réalisé par le personnel PRESAGE présent sur place, vous rejoindrez alors la salle où se déroule votre atelier.

#### 3- Absence et rattrapage

Votre présence aux 4 séances est obligatoire.

Toute absence injustifiée sera pénalisée et entraînera, par absence injustifiée, la perte de 30 points sur 600, ce qui correspond à 1 point sur 20 sur votre moyenne générale du 1<sup>er</sup> semestre (1<sup>ère</sup> session uniquement) - *Conseil de faculté du 12 mai et 16 juin 2014.*

Aucune absence non justifiée ne pourra être rattrapée.

En cas d'absence prévisible et justifiée (cours...), veuillez à en informer le service de la scolarité : [med2-med3@univ-lille.fr](mailto:med2-med3@univ-lille.fr), **la date limite est fixée au vendredi 13 septembre 2019.**

En cas de difficulté majeure entraînant une absence, veuillez la signaler au plus vite par mail au service de la scolarité : [med2-med3@univ-lille.fr](mailto:med2-med3@univ-lille.fr) ou à l'assesseur des med-2 : [brigitte.leroy@univ-lille.fr](mailto:brigitte.leroy@univ-lille.fr)

Une fois la date de votre atelier passée, il ne sera plus possible de programmer une autre date (sauf justificatif médical).

Les ateliers se déroulent de 17h à 19h. Attention, en cas de retard, l'accès aux salles n'est pas garanti.

#### Présage

Université Lille  
Faculté de Médecine  
Pôle Recherche  
1, place de Verdun  
59000 Lille

#### Contact

+33 (0)3 20 62 69 22  
[presage@univ-lille.fr](mailto:presage@univ-lille.fr)

#### Doyen

Pr Didier GOSSET

#### Coordination PRESAGE

Pr Gilles LEBUFFE  
Dr Sébastien SANGES



#### Faculté de Médecine

59045 Lille Cedex France

#### Tel

+33 (0)3 20 62 69 00

#### Fax

+33 (0)3 20 62 77 13

#### Courriel

[medecine@univ-lille.fr](mailto:medecine@univ-lille.fr)

#### Site Internet

[medecine.univ-lille.fr](http://medecine.univ-lille.fr)

# STAGES CLINIQUES D'INITIATION AUX FONCTIONS HOSPITALIÈRES

Les stages d'initiation aux fonctions hospitalières se déroulent au 2<sup>ème</sup> semestre et sont **OBLIGATOIRES**.

Chaque étudiant bénéficie de **2 stages composés chacun de 4 séances de 2 heures réparties sur 2 semaines** (ces enseignements pratiques peuvent avoir lieu les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 17h à 19h et le jeudi de 15h à 17h) **et d'un stage de 4 jours temps plein en ½ promotion** soit du lundi 06/04/2020 au jeudi 09/04/2020, soit du lundi 27/04/2020 au jeudi 30/04/2020.

Les stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières sont dispensés par groupes restreints d'étudiants sous la responsabilité des chefs de service. La répartition des étudiants par groupe et par service est communiquée aux chefs de services et aux étudiants au moins 10 jours avant le début des stages.

Les stages se dérouleront **à partir du 20/01/2020 sauf la semaine du 24/02/2020, la semaine du 13/04/2020 et la semaine du 20/04/2020.**

## ORGANISATION

Vous devez vous présenter **à l'heure** en zone d'accueil du service hospitalier muni **d'une blouse**, d'un stéthoscope, d'un marteau à réflexe et d'un carnet de note pour recueillir vos observations.

## VALIDATION DU STAGE

Les stages d'initiation aux fonctions hospitalières sont **OBLIGATOIRES** et **votre passage en année supérieure est conditionné par la validation de tous vos stages hospitaliers- Conseil de faculté du 8 septembre 2014 et du 12 septembre 2016.**

La validation de votre stage est effectuée par votre chef de service ou votre tuteur par l'intermédiaire de la fiche d'évaluation qui vous est présentée sur la page suivante. Les fiches d'évaluations (une fiche par stage) seront remises à chaque étudiant au début du 2<sup>ème</sup> semestre.

Vous êtes **responsable** de vos fiches d'évaluation de stage. **Vous êtes en charge de leur retour à la scolarité (secrétariat de med-2) dès le stage terminé. La 1<sup>ère</sup> fiche de stage** devra être rendue à la scolarité **au plus tard pour le vendredi 21 février 2020**, la 2<sup>ème</sup> fiche de stage devra être rendue à la scolarité **au plus tard pour le vendredi 03 avril 2020**, la 3<sup>ème</sup> fiche de stage devra être rendue à la scolarité **au plus tard pour le jeudi 7 mai 2020.**

**En cas de stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières non validé, un stage obligatoire de rattrapage vous sera imposé à raison d'une semaine temps plein par stage non validé au cours de la période d'été.**

## EVALUATION DU STAGE

Il est vivement souhaité que chaque étudiant évalue **de manière anonyme** les différents sites de stage auxquels il sera affecté au cours de l'année sur le site « **GELULES** » dédié à cet effet. Cette évaluation est un retour essentiel dans l'optique d'améliorer la prise en charge des étudiants lors de ces stages hospitaliers.

De même, tout dysfonctionnement pourra être signalé par courrier électronique à l'assesseur MED-2, au chargé de mission des stages MED-2 ou au secrétariat MED-2 aux adresses suivantes : [brigitte.leroy@chru-lille.fr](mailto:brigitte.leroy@chru-lille.fr), [gilles.lemesle@chru-lille.fr](mailto:gilles.lemesle@chru-lille.fr) ou [med2-med3@univ-lille.fr](mailto:med2-med3@univ-lille.fr).

Faculté de Médecine de Lille - Université de Lille

FICHE D'ÉVALUATION DES STAGES CLINIQUES  
D'INITIATION AUX FONCTIONS HOSPITALIÈRES  
MED-2

Année Universitaire 2019-2020

Nom de l'étudiant :

Période du : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ au \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Nom du chef de service :

Discipline :

Service :

Etablissement Hospitalier :

**PRÉSENCES**

(Signature par le tuteur à chaque séance)

	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4
NOM DU TUTEUR :	.....	.....	.....	.....
GRADE DU TUTEUR :	.....	.....	.....	.....
SIGNATURE DU TUTEUR :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**EVALUATION FINALE (4<sup>ème</sup> séance)**

Inacceptable	Inférieur à la moyenne	Dans la moyenne	Supérieur à la moyenne	Exceptionnel
(0-3)	(4-7)	(8-12)	(13-16)	(17-20)

*Seulement cocher : pas de note dans les cases  
Les chiffres sont donnés à titre indicatif*

1 - Ponctualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 - Aptitudes relationnelles et comportement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 - Investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**STAGE VALIDÉ (cocher la case choisie) :**

Si stage non validé, joindre un rapport du chef de service ou du tuteur (sauf pour absences)

OUI  NON

Fait à :  
Le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Cachet du service

Signature suivie de la  
mention manuscrite  
« a pris connaissance »

L'Étudiant

Fiche à retourner par l'étudiant à la scolarité du MED-2/MED-3  
Faculté de Médecine Henri WAREMBOURG, Pôle Formation, F-59045 Lille cedex  
Tel : +33 (0)3 20 62 69 10 - Fax : +33 (0)3 20 62 34 33

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières sont centrés sur 2 objectifs en MED-2 :

- **L'interrogatoire**
  - *Pertinence du langage*
  - *Structuration de l'interrogatoire*
- **L'examen clinique**
  - *Pertinence de l'abord clinique*
  - *Structuration de l'examen clinique*

En fin de MED-2, vous devez être capable de mener un interrogatoire et de réaliser un examen clinique.

L'interrogatoire et l'examen clinique sont orientés et adaptés selon le patient et chaque situation.

### **Les incontournables**

- Toujours vous présenter au patient : prénom, nom et fonction
- Expliquer ce que vous allez faire
- Poser des questions avec des termes que le patient peut comprendre
- Vous réchauffer/frotter les mains si elles sont froides
- Ne pas commencer par examiner l'appareil douloureux
- Utiliser les solutions hydro-alcooliques avant et après l'examen clinique...

Les bases de l'interrogatoire et l'examen clinique vous sont rappelées à titre indicatif. Les listes ne sont pas exhaustives.



## INTERROGATOIRE DU PATIENT

L'interrogatoire est primordial pour comprendre le problème, il doit être complet et précis, ne pas hésiter à reposer les questions de différentes manières pour obtenir l'information recherchée en restant toujours poli et courtois !

### A/ Connaissance du patient

#### 1- Conditions sociales et mode de vie

- Age, poids, taille...
- Tabac, alcool, drogue ...
- Profession (actuelle et ancienne, exposition à des produits toxiques, pénibilité...)
- Situation de famille (isolement social ?)
- Type d'habitation (maison, appartement, campagne, ville...)
- Aides : financières (100%, APA), matérielles (appareillage), humaines (aides ménagères) ...
- Animaux domestiques, loisirs et sports pratiqués...

#### 2- Antécédents personnels

- Médicaux :
  - Lesquels, quand, pourquoi ?
  - Maladies chroniques : lesquelles, depuis quand ?
  - Facteurs de risques cardio-vasculaires : diabète, HTA, dyslipidémie...
- Chirurgicaux : lesquels, quand, pourquoi ?
- Gynéco-obstétricaux : date des 1ères règles, ménopause, grossesses...

#### 3- Antécédents familiaux (parents, frères et sœurs, enfants)

- Parents, oncles et tantes de sang, frères, sœurs, enfants...
- Notion d'une maladie héréditaire...
- Si décès : âge et cause du décès...

#### 4- Allergies

- Médicamenteuses : produit, circonstance de survenue, signes apparus lors de l'allergie...
- Environnementales, alimentaires...

#### 5- Médicaments

- Traitements chroniques : ceux que le patient prenait avant le problème actuel...
- Nouveau traitement avec date d'introduction et pourquoi on l'a prescrit...
- Traitement pris par le patient sans ordonnance...

### B/ Anamnèse

L'anamnèse consiste à recueillir les étapes/événements de santé responsables de l'hospitalisation du patient.

#### 1- Histoire de la maladie :

- Comment et quand-a-t-elle débuté ?
- Comment-a-t-elle évolué ?
- Y-a-t-il eu un traitement et si oui lequel ?
- Y-a-t-il eu des examens à domicile (prise de sang, radiographies ...) et leurs résultats ?

#### 2- Motif d'hospitalisation :

- Pourquoi précisément le patient a-t-il été hospitalisé (douleur, fièvre, frissons...) ?
- Qui a fait hospitaliser le patient (est-il venu de lui-même, médecin traitant, Samu...) ?
- Est-ce une hospitalisation programmée : quel objectif ?

## EXAMEN CLINIQUE

L'examen clinique doit être méthodique, appareil par appareil, en se concentrant sur l'origine du problème médical. Pour chaque organe, deux types de signes doivent être recherchés :

- Les **signes fonctionnels (SF)** en séméiologie médicale correspondent à des signes perçus par le patient, quelque chose qui « dérange » : douleur, fièvre, diarrhée, difficultés à respirer...
- Les **signes physiques (SP)** sont observés par le médecin lors de l'examen clinique des organes : inspection, palpation, auscultation, percussion, touchers...

### 1- Etat général/constantes :

- SF : appétit, modification du poids, sommeil, hygiène corporelle...
- SP : pouls, tension artérielle, température...

### 2- Cardiaque :

- SF : douleur : type, localisation, irradiation, durée, facteur déclenchant/ antalgique...  
Dyspnée : nombre d'étages avant d'être essoufflé, nombre d'oreillers pour dormir...
- SP : bruits du cœur, rythme cardiaque, souffle vasculaire, pouls périphériques...

### 3- Pulmonaire :

- SF : toux, crachat (sale ou sanglant), dyspnée...
- SP : murmure vésiculaire, crépitants et sous-crépitations, souffles, ronchis...

### 4- Digestif :

- SF (hauts ou bas) : douleur : type, localisation, irradiation, durée...nausée, vomissement (alimentaire ou sanglant) ... transit : diarrhée, constipation, perte de sang dans les selles...
- SP : souplesse abdominale, défense/contracture, bruits hydro-aériques, hépatosplénomégalie...

### 5- Uro-néphrologique/ génital :

- SF : dysurie (difficulté pour uriner, mictions nocturnes : oui /non, combien ?) ...  
Incontinence, sang dans les urines, odeur des urines...  
Douleur : colique néphrétique, pesanteur, brûlures mictionnelles...
- SP : contact lombaire, douleur à l'ébranlement des fosses lombaires, masse testiculaire...

### 6- Neurologique :

- SF : diminution de la sensibilité/motricité, fourmillement, trouble de l'équilibre, céphalée, troubles visuels, mouvements anormaux...
- SP : motricité et sensibilité superficielle (pique-touche) et profonde des membres inférieurs et supérieurs...  
Réflexesostéo-tendineux (bilatéraux, symétriques, vifs, diffus...)  
Équilibre  
Paires de nerfs crâniens.

### 7- ORL :

- SF : douleur, surdité, acouphènes, modification de la voix, difficulté à avaler...
- SP : parotides, tympans, examen buccal (dents, langue, muqueuse) ...

### 8- Oculaire :

- SF : phosphènes, diplopie, douleur, perte de vision, flou, surdité...
- SP : rougeur, plaie, écoulement...

### 9- Articulaire :

- SF : douleur : nuit/ jour ; à l'effort /au repos ; depuis quand ?...  
Aspect local : gonflement, chaleur, blocage...
- SP : amplitude des articulations symptomatiques, aspect local...

### 10- Cutané :

- SF : éruption (localisation, couleur, aspect, douleur, chaleur, prurit) ...
- SP : éruptions, nævi, ongles, recherche des mycoses ...

### 11- Adénopathies

## LAÏCITE A L'HOPITAL

CIRCULAIRE N°DHOS/G/2005/57 du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé.

*« ...si les agents publics bénéficient comme tous les citoyens de la liberté de conscience et de religion édictée par les textes constitutionnels, conventionnels et législatifs, qui prohibent toute discrimination fondée sur leurs croyances religieuses ou leur athéisme, notamment pour l'accès aux fonctions, le déroulement de carrière ou encore le régime disciplinaire, le principe de laïcité de l'Etat et de ses démembrements et celui de la neutralité des services publics font obstacle à ce que ses agents disposent, dans l'exercice de leurs fonctions, du droit de manifester leurs croyances religieuses, notamment par une extériorisation vestimentaire... »*

### EN CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL Y COMPRIS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (AES)

**Immédiatement** prendre avis auprès

- d'un des médecins du service ou de garde dans votre hôpital
- du cadre de santé de votre service ou celui de garde dans votre hôpital

**Dans les 48 heures**

- contacter le service de médecine du travail de votre hôpital afin d'établir un certificat initial
- se présenter au service de scolarité med-2/med-3 de la faculté de médecine avec les documents suivants :

- carte d'étudiant
- carte de sécurité sociale
- attestation de sécurité sociale
- document détaillé de l'accident établi par la personne responsable de l'étudiant (tuteur dans le service)
- certificat initial de la médecine du travail